



Changement de médecin traitant en cours d'accident du travail

Par **Christel**, le **26/03/2008** à **19:09**

Lorsqu'on est en arrêt de travail pour accident du travail, les prolongations à cet arrêt peuvent-elles être faites par un autre médecin que celui qui est à l'origine de l'arrêt ? Le médecin à l'origine du dossier est le médecin traitant déclaré de la personne concernée.
merci d'avance pour votre réponse.

Par **citoyenalpha**, le **27/03/2008** à **05:24**

Bonjour

oui un arrêt de travail peut être reconduit par un autre médecin que celui qui l'a prescrit initialement.

Restant à votre disposition